



À la recherche de nouvelles médiations

Société du spectacle

Les pratiques
révolutionnaires
des situationnistes

Page 7

Littérature

Bouvard et Pécuchet :
une Odyssée
de la bêtise ?

Page 8

Internet

La désintermédiation
est un mirage
de l'esprit libertaire

Pages 2 et 3

Guyane

Droit coutumier,
entre reconnaissance
et exclusion

Page 3



MÉDIATION : de *medius*, « au milieu de ». En ancien français, le mot a le sens de « division ». Au XVIe, il prend le sens de « entremise destinée à concilier des parties », d'abord en religion entre l'homme et Dieu, puis en droit et en diplomatie. Par extension, fait de servir d'intermédiaire.

Subjectivité et devoir d'informer sont-ils conciliables ?

Le journaliste occupe une place de médiateur prépondérante entre l'information pure qu'il observe, voire même la réalité des faits, et le public auquel il doit la livrer. On pourrait même dire qu'il participe à construire la réalité. Cependant, le choix de l'angle utilisé pour aborder cette information, le choix de l'information lui-même, les

différentes formulations et la façon de restituer le contexte factuel sont autant de failles dans lesquelles s'immisce la subjectivité de celui qui informe. Comment peut-on dès lors concilier le devoir d'informer, notamment dans le cadre des chaînes d'information continue et dans le contexte des crises importantes, et la subjectivité de l'informateur ?

Interview de **Fabrice Lacroix**, venant tout juste d'être nommé directeur général adjoint de l'Agence France Presse (AFP), à la page 4.

Interview de **Pascal-Emmanuel Gobry**, journaliste pour le site atlantico.fr et chercheur à l'Ethics and Public Policy Center (think tank de Washington), à la page 5.

Tribune L'historien n'a pas peur de son passé

L'historien n'a pas à avoir peur de son passé. Ce n'est pas à lui d'être le censeur de l'Histoire. Ce n'est pas son rôle de dissimuler les faits, ni d'être l'auteur d'une intrigue qui tiendrait plus du divertissement que de la science sociale, car, comme le souligne Bartolomé Bennassar, « *L'Histoire n'a que faire du politiquement correct* ». Faisons un pied de nez aux dirigeants qui se permettent de dire que l'histoire est impérialiste, figée, conservatrice ; aux réacs ou aux politiques qui voudraient la contrôler. Les « lois mémorielles » sont toutes démagogiques : elles renient le devoir d'histoire au profit d'un devoir de mémoire. Ce dernier ne doit que suppléer le premier et ne doit pas entraîner, sous prétexte de bien-pensance, la mise en place d'une histoire officielle. L'historien assume une posture délicate : coincé entre passé véritable et passé imaginé, il est un intermédiaire à la réalité. Cette médiation se fait à la fois en aval du récit de l'Histoire et pendant sa rédaction même. L'historien ne raconte pas l'Histoire, mais une histoire, la sienne. Jules Michelet disait avoir été façonné par son œuvre. Et c'est très bien. Rejetons les complaisantes manipulations du discours politique actuel qui défend un « roman national ». Acceptons les différentes lectures, faites par les différents historiens. L'Histoire se juge très bien toute seule pour ne pas avoir besoin d'un consensus contraint.

Louis Barchon

MANIFESTE

Bête comme une gazelle !

À contre-courant de l'inertie et des catégories inflexibles, *La Gazelle* est un mouvement de confluence entre ceux qui veulent engager leur pensée. Par un oui et un oui répétés, un oui aux espaces de construction, un oui pour se souvenir que la société ne se bâtit pas dans la solitude, *La Gazelle* donne un socle à l'expression libre, non dégrossi par la censure ou tout, tout compartiment. Il faut décloisonner les espaces : toutes les opinions, toutes les idéologies, toutes les théories, voire toutes les vérités doivent exister ensemble dans une même parution. Confondant les matières pour en débattre et en rire, elles doivent se rencontrer, se critiquer et devenir publiques dans un seul mouvement. *La Gazelle* est une œuvre collective. Elle n'est pas un produit fini, elle est la somme des individus qui la composent et qui s'entre-pensent. Elle est un processus uniquement

manoeuvré par des étudiants. Elle est vous. Vous venez vous y voir pour regarder ailleurs. Vous la faites vivre et la vivez en écrivant, tous les mois ; vous vous trouvez aux quatre coins de Paris, à Sciences Po, Henri IV, à La Sorbonne, dans les cafés, dans les esprits et les librairies. Ses huit pages papiers assurent la médiation mensuelle de nos campus dispersés. Ce que nous cherchons, ce n'est pas une posture univoque ; nous ne sommes d'aucun parti ni d'aucun syndicat. Nous cherchons la synthèse, l'argumentation mûre, personnelle, et l'écriture de qualité, nous recherchons l'idée qui se déleste de ses a priori pour se structurer. À contre-courant du média fossilisant, somnolant, lénifiant, *La Gazelle* refuse de mettre à jour l'actualité et met au jour les idées. À bas les honneurs ! Enterrez l'intellect éthéré ! Posez vos idées, incarnez-les, défendez-les ! *La Gazelle* est un heureux foutoir. Nous ne sommes pas bêtes comme des journalistes : nous sommes bêtes comme des gazelles.

L'équipe
de *La Gazelle*



Alexia Charouf

Rêver à tort et à travers

Lorsqu'on dit qu'une chose est parfaite, on ne mesure pas l'attachement à cette prétendue perfection. Idéale, elle n'en est pas moins irréaliste, produit infiniment inamovible de notre système moral. C'est le processus d'idéalisation.

• MÉLANIE LAFORESTRIE •

Tout support impose une relation à l'esprit. Ce qui est inanimé devient matériau, origine, annonce d'un déploiement de la pensée. On retrouve dans des éléments disparates (une ruine, un énoncé, cette cigarette consommée) un dynamisme univoque : l'horizon d'un développement d'images, de mots, d'introductions et de conclusions, en somme une transformation de l'inanimé en animé par l'esprit. Ce mouvement de l'esprit à la matière, et de la matière à l'esprit, postule deux directions, deux formes de présence de soi à l'objet. La première, incarnée par une pensée explicative, pourrait être nommée rationalité. La seconde serait figurée dans l'imagination, le phantasme, les rêveries. D'un côté, un *a priori* formel et logique ; de l'autre, un *a priori* individuel, historique, équivalant à la masse de la conscience personnelle. L'esprit a ainsi deux fonctions d'approche du réel, non contradictoires. Mais ces deux fonctions, qu'on peut distinguer abstraitement, sont souvent hypertrophiées dans un processus quotidien : l'idéalisation.

Si je m'arrête par exemple devant une ruine romaine, qui ne peut être appelée ruine que parce qu'elle suggère sa forme passée, n'existant jamais pour elle-même, le lieu ne peut m'apparaître dans sa totalité qu'à travers un effort d'imagination. La ruine, qui indique comme une flèche l'autrefois, me propose de construire, sur une base de réalité, l'image de sa forme passée, par l'imagination, forme recomposée qui se prétend vraie. Je crois alors que mon image correspond à ce que fut la ruine : les connaissances de la civilisation romaine se mêlent aux indices donnés par la pierre. On rencontre ici un processus d'idéalisation : un outil pour connaître, l'imagination, sert de médiation entre soi et l'objet.

Dans le discours courant, la confusion entre l'imagination et l'idéalisation amène à détourner le rôle de l'idéalisation. Alors que l'imagination dépasse la réalité, l'idéalisation y reste ancrée : outil de connaissance, elle est au service d'une catégorisation inachevée, de ce qui ne peut être connu par un simple raisonnement objectif ou un effort de mémoire. Alors qu'elle est un ustensile de la pensée, son empire sur la conscience est sous-estimé. L'idéalisation apparaît généralement comme la représentation erronée d'un individu, ou d'un objet, perçu méliorativement ; elle naîtrait d'un sentiment positif envers la personne qui nous ferait oublier l'objectivité, qui nous pousserait à l'imaginer. La personne amoureuse est l'emblème de ce processus. Mais cette définition reste sur le terrain d'une psychologie naïve. L'idéalisation est en réalité appliquée fréquemment dans la vie courante : elle est un outil cognitif très pratique pour ceux qui cherchent à saisir l'objet qui se présente à eux. Le cas de la ruine romaine montre bien que l'idéalisation dépasse la simple exagération d'un sentiment positif.

Avant d'être un sentiment, l'idéalisation répond à l'objet qui se présente au regard. Celui qui idéalise part d'une base de réel, un réel toujours incomplet pour soi, que l'esprit va remplir par des représentations volatiles. Le support fait écho en soi, provoque une émotion, une signification. De ce rapport institué découle une image idéale, miniature qui pourra alors être positive ou négative, et bien plus souvent négative, puisque le sentiment n'est pas l'étincelle de l'idéalisation, mais la conséquence de ce que l'on peut voir dans l'objet. Comme nous le verrons, le support idéalisé est une réplique de ce que je suis et de ce que je désire être. L'idéalisation sert ainsi à remplir

un objet incomplet, car subjectif ou étioilé par le temps (autrui, les souvenirs, une ruine...). L'idéalisation n'est pas forcément méliorative, elle peut être également péjorative : dans tous les cas, elle porte à l'extrême des particularités afin d'en donner une image complète. Cette figure dessinée (la forme devenue parfaite de la ruine, par exemple) a pour impulsion une connotation morale : elle serait bonne ou mauvaise, louable ou condamnable.

L'objet idéalisé est une réplique de mon identité

L'objet idéalisé et le sujet de l'idéalisation entretiennent une relation d'attribution, à la fois affective et relative au savoir. L'idéalisation est un souci de connaissance : l'objet idéalisé devient tout à fait connaissable par nous. De là vient l'impression d'évidence et de réalité. Simultanément, l'objet perçu sous tous les angles n'est pas extérieur à moi, comme le serait l'objet d'une réflexion scientifique. Il donne l'impression d'être connu par intuition, mais il est en réalité une réplique, un réceptacle de mes propres valeurs. Il est réduit à ce que je trouve en lui qui me correspond, faute de connaissance, mais aussi et surtout, il est une manière de perpétuer sa personnalité dans le monde. Lorsque j'idéalise un objet, j'y reconnais des particularités qui se révèlent être des projections de ce que je fonde comme ma propre identité : des idéaux positifs, mais aussi ce que je suis et refuse d'être. C'est donc un étrange processus qui s'enclenche. Idéaliser me permet de me prendre moi-même pour objet : ce qui est idéalisé devient la médiation entre moi et moi-même. Décrire l'objet de l'idéalisation n'est qu'une retranscription de l'identité que je me donne. Incapable d'être pris pour objet par moi-même, je mets dans les autres ce que je perçois en moi. Nous avons affaire à la pire des mauvaises fois, qui ne fait que se louer tout en prétendant aimer ou détester objectivement quelque chose. Car l'objet n'étant que nous, nous pensons l'avoir saisi entièrement, alors que dans le même instant nous nous persuadons d'être les caractéristiques louées ou blâmées de l'autre. L'idéalisation nourrit notre propre personnalité à tort et à travers : cette projection est le rêve de ce que nous voulons être, souvent éloigné de ce que nous sommes vraiment.

Cette tendance créatrice de figures à partir d'un objet a pour conséquence une impossibilité de réfutation de la pensée : ce qui est rêvé est pris au piège dans une subjectivité indémontable. Toute connivence avec l'interaction est impossible. La différence entre la simple opinion erronée et l'objet idéalisé réside dans la possibilité de remettre en question l'opinion à force d'arguments souhaités objectifs. Au contraire, l'idéalisation touche des objets qui ne sont plus entièrement saisissables, tels que le passé, ou les individus. Aucun argument rationnel ne pourra remplir le fossé entre son existence et ce qu'il signifie pour moi. Dès lors, l'idéalisation reste figée dans une forme première, immuable devant les arguments opposés. Elle est à la source même d'un univers de fixation : l'esprit se fossilise dans une représentation inexacte. Tel est le cas de la personne morte, dont l'image se fait monument.

Ainsi, ce que je donne à l'autre dans l'idéalisation, et qui finit par m'être offert, ne peut être remis en question. Cet univers de fixation

me touche personnellement. L'idéalisation déclenche un processus d'inertie aussi bien dans mon évolution personnelle que dans mon souci de connaissance. D'une part, je suis incapable de connaître l'autre, ni de me tourner vers moi-même. D'autre part, je travestis l'imagination, car je ne cesse de vivre dans une projection non dépersonnalisante. S'il est nécessaire de simplifier pour comprendre ce qui n'est pas saisissable rationnellement, il n'est pas pour autant inéluctable d'y accorder une émotion positive ou négative. L'émotion plantée dans ce décor miniature est celle qui m'implique ; elle me fait oublier que ces choses ne sont pas moi. La subjectivité se glisse dans le monde, non plus sous la forme d'expériences singulières, mais à travers un microcosme moral dont j'entoure les objets du macrocosme.

Faire croire que l'idéalisation est une simple exagération de l'imagination enlève la responsabilité aux individus de comprendre le danger d'une telle codification. Surtout, elle nous fait oublier notre véritable capacité d'imaginer, et de rêver : celle qui, en nous dépersonnalisant, ouvre à la véritable communication. On dépeint dans les cadences sociales l'organisation de totems du passé : musées, littérature consacrée, lois mémorielles. Ce sont tant d'aspects qui gonflent cette tendance à idéaliser, et forment des frontières pour l'esprit. Cette rationalisation de la culture et du passé est bien souvent source d'inertie pour l'individu.

La fin du mirage

Le développement d'internet, et plus largement du cyberspace, fut accompagné de l'espoir que, pour une fois, la technologie permit l'avènement d'une société égalitaire, collectiviste, libérée. Par son architecture décentralisée, qui autorise à tout moment deux machines à entrer en relation directe et désintermédiée, le réseau aurait dû provoquer l'échange illimité de biens et d'informations, constituant une sorte d'espace social absolu sans distinction normative. Or, rétrospectivement, on constate qu'internet n'a pas tenu ses promesses. Au contraire, l'esprit qui animait ses « pionniers » et leur inspiration libertaire n'a conduit qu'à la mise en place d'un espace dérégulé. Voulant renoncer à l'intermédiation des institutions, tenues pour coercitives, ses pères fondateurs l'ont exposé au contrôle exclusif du marché, le transformant en une zone de non-droit, d'injustice et d'inégalité.

Quoi qu'on en dise, ce n'est pas seulement le passage du petit internet de l'élite technique au web de masse comme outil de commerce qui a conduit à ce présent désaveu. Né d'une alliance militaro-universitaire pendant la guerre froide, mêlant la culture libertaire de la côte Ouest au techno-messianisme, internet a connu son essor populaire pendant les années 1990, années de la thérapie de choc et du consensus de Washington. Sa dérégulation porte un nom, celui de *National High Performance Computer Technology Act*, projet de loi de 1989, ayant initié la privatisation de l'infrastructure de réseau d'internet. Cette émancipation de la tutelle du gouvernement américain s'est accomplie en 1995 sans contrôle et sans garantie. Certes, quelques institutions sont dédiées à la « gouvernance d'internet » : l'ICANN, par exemple, qui s'occupe de l'adressage IP et des noms de domaine. Certes, certains États, outre les États-Unis, ont commencé de s'intéresser à la cybercriminalité, mais la majorité de l'activité en ligne est laissée aux acteurs privés. L'emprise du crime or-

ganisé sur le *dark web*, le poids disproportionné des GAFAs et la fracture numérique à niveau global témoignent de la profonde inégalité du cyberspace, espace dont l'importance continue pourtant de croître dans notre société. Au-delà des plateformes controversées comme Uber ou AirBnB, qui se contentent de contourner les intermédiaires existants au détriment des corporations de chauffeurs de taxis ou des agences de voyage, le cas du bitcoin et des autres monnaies virtuelles en circulation illustre l'impact de la dérégulation. Conçues à l'origine afin de faciliter les transactions directes entre internautes, court-circuitant le monopole étatique de la monnaie, elles se sont transformées en aubaine pour le crime organisé, à tel point que celui-ci détient les bénéfices de 80% des échanges effectués en bitcoin.

Un internet qui ne répond qu'à l'esprit libertaire du marché

Or l'emprise du crime organisé sur le cyberspace représente exactement l'inverse de ce qu'on attendait d'internet, car ce type de structure criminelle est fortement hiérarchisée et opaque, clos à la participation, avec pour finalité exclusive l'intérêt privé. L'architecture même de la monnaie, qui relève de la cryptographie à clé publique, rend impossible de la tracer. De plus, des études sur l'économie du *dark web* ont montré que des plateformes comme SilkRoad, qui sont les marchés noirs de l'internet immergé, ne sont pas des plateformes « peer-to-peer », mais sont en fait contrôlées par des groupes, qui réalisent la majorité du chiffre d'affaires. En somme, cette partie du web n'est ni collectiviste, ni désintermédiée, mais simplement





libertaire du net

non socialisée : elle ne répond à aucun autre criterium que celui du marché.

Au vu de ces problèmes, mais aussi de la surveillance massive que l'affaire Snowden a popularisée, les solutions préconisées se limitent au recours à la protection individuelle par la cryptographie ou à la « refonte technique », qui consiste à re-décentraliser internet. L'utopie du « sauvetage technologique » du web par ses fondateurs, comme le proposent Tim Berners Lee (créateur du *World Wide Web*) et Vincent Cerf, avec leur *Decentralised Web Summit*, ou encore la tentative de décliner le principe du bitcoin au service d'adressage IP et de messagerie électronique, relèvent d'un esprit technocratique, selon lequel un petit groupe prendrait en charge le destin d'internet, et plus largement de l'humanité, ayant recours à la technologie qui le constitue, à sa racine, afin d'assurer son caractère incontrôlable. Ces propositions ont au fond un point commun : afin de défendre la liberté, elles évacuent entièrement les institutions, alternant entre l'individualisme le plus pur et le radicalisme technologique, méconnaissant le politique comme instance collective de délibération et de décision, susceptible de permettre aux internautes de s'accorder sur le bon usage du web. Quoique mus par les meilleures intentions, ces gardiens de la révolution informatique se limitent à défendre un type de liberté qui n'en est en fait qu'une acception particulière. Ils en ont pris la conception la plus restrictive : celle qui consiste à ne pas trouver d'obstacle à la libre volonté, comme droit négatif, sans voir qu'une société est plus qu'un assemblage de volontés individuelles agrégées et sans penser à porter leur regard sur une conception positive de la liberté sociale, comme projet collectif à entreprendre afin de réaliser cette volonté.

Dans le cas de la surveillance, par exemple, la traduction pratique de la vision libertaire porte à l'affirmation du droit à la *privacy*, comme seule

protection de l'individu contre l'ingérence du Léviathan dans ses affaires privées. Confrontés à la demande publique de protection, notamment par le biais des services de renseignement, il s'agit dès lors de trouver le juste positionnement du curseur entre liberté et sécurité. L'opposition entre ces deux concepts, ainsi que la recherche de leur équilibre montrent à quel point le paradigme sous-jacent chancelle. Au contraire, la sécurité collective est une condition de liberté, mais cette liberté ne sera pas celle de l'individu seul, mais bien celle de la communauté à déterminer jusqu'à quel point elle veut être surveillée. Dès lors, la *privacy* devient le « droit à la protection des données » : l'État se porte garant de l'intégrité des données de ses citoyens, assurant qu'elles ne seront ni vendues, ni indûment utilisées.

La liberté est le fruit d'un équilibre politique et historique

Ce deuxième type de droit repose sur d'autres présupposés : ce n'est pas un modèle *iusnaturaliste* de droits absolus et inviolables garantis à l'individu, mais un système de droits politiques, au sens où ils sont continuellement soumis à délibération et donc à la médiation collective. La liberté de ne pas être surveillé n'est pas une donnée, comme le souhaiteraient certains technophiles, qu'il faudrait universaliser et incorporer dans l'infrastructure même d'internet. Cette liberté est le fruit d'un équilibre politique et historique, qui peut être à tout moment remis en question. Les mesures qui en découlent sont tout à fait différentes : il ne faut pas, comme on le dit souvent, libérer le cyberspace de sa captivité. Il s'agit de le socialiser, de le soumettre au scrutin de la délibération collective et de le réguler.

MAUD BARRET BERTELLONI

Pour la République, reconnaître le droit coutumier, c'est exclure

• RITA LACAISSE •

La question foncière illustre les difficultés de l'articulation entre la légalité française et l'ordre traditionnel, à l'heure d'une extinction galopante du droit coutumier. Alors que la première reconnaissance officielle remonte au décret signé en Conseil d'État en 1987 par le Premier ministre Jacques Chirac autorisant la création de Zones de droits d'usage collectifs (ZDUC) à l'attention des « communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt », la situation prépondérante reste celle d'une reconnaissance officieuse de l'occupation sans titre des territoires isolés. Ces populations, illégalement installées, sont considérées comme occupant légitimement ces territoires de façon ancestrale. Cependant, il est très difficile pour ces populations d'obtenir un titre de propriété.

Certaines mesures servent à rectifier le système fiscal

À l'origine de cette reconnaissance officieuse se trouvent les modes de peuplement par des populations qui ignorent les frontières et s'installent le long des fleuves sur les rives françaises et surinamiennes ou brésiliennes. Ils correspondent au marronnage des populations Ndjuka et Aluku qui, s'étant évadées des plantations, se sont réfugiées sur les hauteurs des fleuves et ont parfois atteint le sol français. La propriété des territoires n'était prise en considération que lors des négociations des traités de paix avec les nations hollandaise ou française qui mettaient fin au statut de fugitif. Les nations busi nengee sont réputées être les premiers Noirs libres d'Amérique, si bien que faire respecter les frontières serait en quelque sorte s'opposer à ce symbole de résistance et de liberté.

La régularisation est une faculté à laquelle peut prétendre chaque personne qui occupe un terrain depuis un certain temps. Pour y parvenir, il faut réaliser de nombreux allers-retours vers les bureaux de France Domaine qui se trouvent sur le littoral, c'est-à-dire, pour les individus en provenance des communes isolées, prendre la pirogue, la voiture et éventuellement l'avion à plusieurs reprises sans être sûr d'obtenir le terrain à un prix préférentiel. Quelques rares individus y sont parvenus, des milliers d'autres demandés sont en attente et, enfin, la majorité de la population est satisfaite par une occupation sans titre. Le principal problème qui se pose à l'administration n'est donc pas celui de la reconnaissance de l'occupation des terres, mais celui des moyens humains afin de procéder à la constatation de l'usage des domaines, d'autant plus que le territoire guyanais s'étend sur 8 millions d'hectares, soit 1/5e du territoire métropolitain. S'il n'existe pas de système fiscal parfait,

des efforts sont néanmoins réalisés pour améliorer son équité au moyen d'une exonération de la taxe sur les propriétés foncières non bâties, qui aurait eu pour effet d'avantager les occupants illégaux. Des aberrations subsistent néanmoins et débordent largement le champ du foncier. Les habitants de certaines îles françaises du fleuve Maroni s'acquittent des prélèvements obligatoires, mais sont fournis en électricité par les autorités surinamiennes, qui prélèvent une seconde taxe. D'autres habitants s'acquittent de redevances pour lesquelles ils n'obtiennent aucun service, à cause de la topographie. Enfin, un nombre important d'enfants nés dans des territoires isolés n'ont jamais été déclarés dans une mairie et sont déscolarisés à cause de leur non-existence sur l'état civil. Cette situation a été prise en compte par l'administration qui a établi des règles dérogatoires (un enfant doit être déclaré dans un délai de trois mois, et non plus d'un seul mois), mais elle ne répond que partiellement au problème.

Pour simplifier et harmoniser la situation foncière, la proposition à première vue la plus évidente, consistant à entériner le droit coutumier par une régularisation systématique des occupants, est la moins réaliste. L'organisation spatiale des villages, qui observait des règles strictes de parenté laisse place à des habitations qui suivent de nouvelles logiques comme la proximité des routes et des services publics (dispensaire, écoles, mairie, etc). Cette évolution ne s'est pas accompagnée d'une remise en question du droit à occuper ces terres mais d'un glissement vers des logiques individuelles, non dénuées de préoccupations traditionnelles, qui consistent à s'implanter à proximité de la forêt, des fleuves et des abattis. Pour l'heure, les négociations concernent le transfert de l'État à la Collectivité territoriale de Guyane du foncier relevant du domaine privé de l'État, mais les discussions portent sur les moyens administratifs plus que sur une orientation générale de la politique foncière. *Le statu quo* qui entoure la question foncière depuis plusieurs décennies illustre, d'une part, qu'il est possible de s'accommoder d'une situation en marge de la légalité et, d'autre part, qu'il est très difficile de faire preuve du réalisme nécessaire qui passerait par la constatation douloureuse de la décadence des sociétés et des modes de vie traditionnels. La course contre la montre dans laquelle se sont engagées nombre d'administrations pour sauvegarder ce qui peut encore l'être est à poursuivre, mais elle doit être menée avec prudence pour ne pas effacer les autres aspirations des populations locales. La démarche adoptée par l'administration signifie bien plus que l'effort d'adaptation exigé par le statut d'assimilation (validé par référendum en 2010) : il s'agit de la reconnaissance de véritables nations busi nengee et amérindiennes, malgré le principe d'unicité du peuple français auquel est soumise la Guyane.

Le juge et la Loi

• CLÉMENT ALBARET •

« La justice est le doute sur le droit qui sauve le droit. » En associant la justice au doute, Alain souligne que son application ne peut être désincarnée : la justice nécessite une interface humaine mettant en perspective la règle de droit face aux circonstances concrètes. C'est le rôle du juge. La médiation qu'il doit assurer, entre la loi générale et les particularismes de l'affaire jugée, lui confère un certain pouvoir : celui d'interpréter la règle de droit. Cette médiation a revêtu divers aspects, évoluant au gré de l'histoire. Ses mutations traduisent la difficulté qu'ont les sociétés à contrôler le juge en lui assignant un rôle clairement défini. On veut le voir simple médiateur mais, dans les faits, il est acteur à part entière en tant qu'il contribue à édicter la norme jurisprudentielle. En France, cette conception

normative du juge suscite des oppositions depuis la Révolution. Les révolutionnaires considéraient la Loi comme l'expression de la volonté générale ; elle ne saurait donc être interprétée, voire ajustée, par le juge. C'est la raison pour laquelle le référendum législatif du 16 au 24 août 1790 obligeait le juge, en face d'un texte peu clair, à renvoyer la question devant le Législateur. Aujourd'hui, la construction jurisprudentielle est assurée par les magistrats, et ces derniers jouissent de protections constitutionnelles. Mais la place du juge dans le système institutionnel s'inscrit encore dans un équilibre fragile, héritier de la peur du « gouvernement des juges » qui présidait à la fin du XVIIIe siècle.

Retrouvez l'article intégral sur www.lagazelle.net

« L'objectivité, c'est la diversité des sources »

FABRICE LACROIX a rejoint l'audiovisuel public à partir de 2005-2006, à Radio France, avant de passer cinq ans à France Télévisions. Il vient d'arriver à l'Agence France Presse (AFP) dont il est directeur général adjoint.

Vous avez travaillé dans l'information publique et privée. En fonction de quelle logique est hiérarchisée l'information dans un organisme public ?

L'information est hiérarchisée en fonction de ce que l'on veut porter à la connaissance du public pour avoir une audience plus large. Cette hiérarchisation peut être influencée par une course à l'audience. Par conséquent, il y a une tension permanente entre des sujets que l'on considère comme d'intérêt général, parfois sur des thèmes compliqués pour l'audience mais qui respectent notre mission (expliquer les fondements de la guerre en Syrie par exemple), et des sujets qui nous font faire la meilleure audience possible.

L'info publique a une mission d'intérêt général

Quel est le rapport d'un organisme public à l'objectivité de l'information produite ?

La subjectivité n'est jamais totalement absente. Mais on peut développer des palliatifs ; dans l'information publique, il y a des validations successives ou des regards pluriels, qui font qu'on ne laisse pas une unique personne produire une information sans avoir un contrepoint, une vérification, un regard croisé... Viser l'objectivité dans la production de l'information, c'est bien, mais l'atteindre, c'est plus compliqué.

L'AFP et l'information publique en général ont vocation à être les plus neutres possible. Mais l'objectivité ne se conçoit pas sur un seul élément de l'information ; l'objectivité touche à la manière dont on parle d'un fait, à la sélection qu'on effectue entre différents faits, etc.

L'Agence, elle, a un rôle particulier dans la chaîne de l'information : elle est en amont, elle fait du « B to B » (business to business) ; c'est-à-dire qu'elle s'adresse à des professionnels qui ensuite utilisent ses dépêches. L'AFP n'est pas destinée au grand public. Elle fournit une masse d'information qui sera ensuite utilisée par des professionnels, des entreprises privées, les presses nationales, etc. La presse utilise nos dépêches pour ajuster leurs angles de vue, pour traiter un sujet qui sera ensuite livré au grand public. Bien que nous fassions de l'information directe, notre rôle n'est pas de nous adresser directement au grand public. Et c'est

tant mieux : nous ne pouvons pas être les seuls à produire de l'information, l'objectivité vient aussi de la diversité des sources ! La diversité offre la possibilité d'une pondération des points de vue, donc d'une certaine « objectification » de l'information.

Est-ce que cela ne revient pas simplement à rajouter un intermédiaire, dans la mesure où il est rare que les chaînes d'information recourent les dépêches de l'AFP avec d'autres sources ?

Non, pas nécessairement ; parfois elles vont même chercher à sortir des informations avant l'AFP, parce que dans la course à l'information, il faut être le premier, le plus rapide, le plus efficace. Mais cette course à l'info est un modèle économique ! En ce qui concerne la télévision, si le public regarde une certaine chaîne avec un certain type de programme, c'est-à-dire si l'audience est suffisante, c'est que le modèle fonctionne. Les gens sont demandeurs d'information. Après, sa qualité, c'est plus compliqué. Mais est-ce qu'on peut empêcher les gens, quand il y a 26 chaînes sur la TNT, de regarder des programmes de faible qualité, où il y a peu d'analyse, beaucoup de voyeurisme, pas de mise en perspective ? C'est pour cela que le rôle de l'information publique est fondamental : elle remplit une mission d'intérêt général et elle peut continuer à être produite même si l'équilibre économique n'est pas optimal. L'information publique est garante d'un contrepoint à la tentation des chaînes privées de traiter l'info de la manière la plus commerciale possible, ce qui revient souvent à verser dans le sensationnel et le voyeurisme.

Toute la question repose sur les positions qu'occupent le public et le médiateur : qui est dominant dans cette relation ? Est-ce la demande qui influe sur les contenus, ou sont-ce les contenus proposés qui façonnent la demande ?

C'est une vraie question philosophique de mon point de vue, qui renvoie à la structuration de la société, à sa manière d'éduquer. Est-ce que c'est l'école qui a la responsabilité d'éveiller suffisamment les esprits pour qu'ils puissent distinguer leurs intérêts entre une offre sensationnelle, facile, et une offre de qualité, certes plus difficile ? Est-ce que c'est le rôle de la famille ? Des grands médias ? Tous les éléments de la chaîne ont un rôle à jouer, mais on sent bien aujourd'hui que cela s'est déporté vers davantage de sensationnalisme, et que ce modèle économique fonctionne,

L'OBJECTIVITÉ DES

L'information en continu est au coeur de la chaînes majeures, BFMTV et iTélé. Or, ces chaînes économiques directs (course à l'audimat) et la sélection de l'information). Elles sont sou pour le temps de parole, et par des observa d'intérêts, ou de leur couverture discutable. tion en cas de crise majeure. Quelle posture devoir d'information à remplir avant tou

TU AS VU LE DIRECT DE HIER SOIR SUR L'ATTENTAT ? J'AI ZAPPÉ SUR BFM TV, LCI, ITÉLÉ, TOUTES LES CHAÎNES D'INFO POSSIBLES TU SAIS.

EH BIEN FIGURE-TOI QUE JE N'AI PAS RÉUSSI À TROUVER DE COMMENTAIRES SUR QUELLES ONT ÉTÉ LES DERNIÈRES PAROLES DES OTAGES AVANT DE SE FAIRE ÉGORGER PAR LES TERRORISTES.

JE TROUVE ÇA DOMMAGE ET J'APPELLE ÇA DU MAUVAIS JOURNALISME !

SI TU ES UNE CHAÎNE D'INFORMATION DIGNE DE CE NOM ET TU FAIS DU DIRECT, DONNE AU-MOINS TOUS LES FAITS ! C'EST UN SCANDALE, LE PUBLIC A LE DROIT DE TOUT SAVOIR, TU NE TROUVES PAS ?



puisqu'il y a une demande. On ne peut donc pas les interdire, les supprimer, tant qu'ils respectent les conditions du CSA. En fin de comptes, cette question renvoie pour moi à l'éducation sociale au sens large, elle soulève des enjeux considérables. Comment faire pour que les individus s'intéressent à des contenus qui les font réfléchir, apprendre et qui aiguissent leur curiosité ?

Propos recueillis par **Cassandra Begous** et **Romane Le Roux**

Ces chaînes veulent-elles notre mort ?

• CYBÈLE VIGNERON •

Nous nous sommes habitués à zapper sur BFM TV, iTélé ou LCI, à chaque nouvel attentat, pour apprendre qu'un de nos amis était tombé sous les balles des fous furieux du Bataclan, que la communauté LGBT avait été visée à Orlando et, dernièrement, que le 14 juillet allait être associé à un bain de sang. Bien que le jeu consiste à réussir à ne pas céder au climat anxieux et à attendre que les informations aient été triées et vérifiées, les télévisions et les ordinateurs restent allumés, et les dépêches arrivent de toutes parts, disant tout et son contraire. Face au parti pris des chaînes d'information en continu, à leur volonté d'être au coeur du direct, une question se pose : l'information en continu veut-elle notre mort ?

Les chaînes d'info en continu ne se contentent pas de nous informer de manière factuelle comme le ferait l'AFP, non : elles vont plus loin. Elles anticipent nos désirs de détails les plus morbides en oubliant le danger que cela représente. Faire venir des journalistes et des experts qui détaillent en direct et spéculent sur les opérations des forces de l'ordre n'est pas la chose la plus judicieuse à faire pour conserver la confidentialité d'opérations délicates, comme une prise d'otage ou le démantèlement d'un réseau terroriste. Mais s'il n'y avait que cela, nous pourrions fermer les yeux. Cependant, le direct va d'autant plus loin, jusqu'à donner précisément la localisation de personnes cachées dans l'hypercasher, relayer des rumeurs de prise d'otage à la suite de l'attentat de Nice ou encore donner la localisation de tireurs qui n'existent pas pendant les attaques simultanées du 13 novembre. Nos voisins belges sont plus précautionneux pendant ces situations de crise qui

demandent d'être discret : pendant une opération anti-terroriste, les Belges, au lieu de décrire ce qu'ils voyaient de leur fenêtre, ont inondé Internet de photos de chatons pour détendre l'atmosphère et permettre la bonne tenue des opérations. Si le community manager qui sommeille en vous ne se sent pas d'initier ce genre d'actions, l'attitude sobre et pleine de retenue des chaînes allemandes pendant l'attentat de Munich peut être une marche à suivre pour éviter d'alimenter la peur et les préjugés.

Les chaînes d'information continue mettent en danger la vie d'individus en divulguant des informations qui auraient tout intérêt à rester secrètes, comme dans les cas que nous venons d'évoquer, ce qui revient peu ou prou à vouloir notre mort physique. Qui plus est, elles veulent notre mort cérébrale. Quoi de mieux que des auditeurs décerébrés pour ingurgiter docilement toutes ces informations non vérifiées ? D'un côté, l'attentat d'Orlando dans un club LGBT militant n'était peut être pas homophobe ; de l'autre, un journaliste demande à un rescapé de l'attentat de Nice comment il se sent avec le cadavre de sa femme allongé à ses côtés. Ici, on fait circuler de fausses informations pendant la panique, et là on encourage l'envoi de vidéos montrant les victimes du Bataclan. Nous nous transformons en légumes qui végètent devant une télé-réalité sur l'horreur des autres, nous regardons leur souffrance, leur désespoir puis nous éteignons la télévision pour aller prendre un verre avec nos amis. Ces médias, en plus de nous habituer à voir des images difficiles dans leurs moindres détails, offrent une tribune exceptionnelle aux politiques qui,

la veille, reprochaient aux journalistes de faire du mauvais travail et qui, aujourd'hui, profitent de l'occasion pour se faire de la publicité en vue des élections prochaines. Pendant ce temps, on oublie les attentats en Turquie, en Irak, au Liban. Plus c'est loin, moins c'est vendeur ?

Manuel Valls a déclaré qu'il allait falloir s'habituer à vivre avec le terrorisme ; pour le moment, nous vivons surtout avec les chaînes d'information en continu, qui nous abreuvent de rumeurs et de préjugés. L'accès aux nouvelles de manière rapide et factuelle est importante, mais l'usage que les médias français en font consiste plus à meubler les blancs en attendant que quelque chose de sensationnel se passe. Le problème n'est pas de faire du direct (le journalisme consiste après tout à informer et à retranscrire les faits), le problème, c'est de colporter des dépêches issues de sources non vérifiées. Les outils comme Périoscope ou Flive se posent comme des médias alternatifs qui donnent l'illusion à n'importe qui de pouvoir s'improviser grand reporter et ne plus dépendre des canaux d'informations *mainstream*. Les informations libres et indépendantes sont un luxe que bien des pays n'autorisent pas, et nous nous devons de conserver ce libre accès aux nouvelles, même si elles dérangent, perturbent et agacent. La liberté de choisir et d'agir dépend de la liberté de s'informer. Mais ne laissons pas l'information en continu s'enfermer dans un cercle vicieux et se faire remplacer par un journalisme amateur, et redonnons ses lettres de noblesses à cette branche journalistique en étant plus exigeants avec elle. ✍

MÉDIAS DE MASSE

critique des médias. En France, il existe deux chaînes privées sont soumises à des intérêts indirects (protection des actionnaires par exemple) étrillées par le CSA, comme par exemple ACriMed, à cause des conflits d'intérêts. Elles sont notre première source d'information. Adopter face à elles ? Le journaliste a-t-il un droit, ou est-il lui aussi libre de ses opinions ?



Une affaire d'esprit critique

• LUCILLE LACROIX •

Ne croyons pas tout ce que nous lisons. Chaque information pourrait être fausse, incomplète, mal ou peu renseignée, ou tout simplement mensongère. Or, internet et ses renseignements, ce sont notre quotidien. Nous sommes habitués au mensonge. Ceux de nos politiques, principalement, mais moult thèses plus ou moins conspirationnistes nous incitent également à ne plus croire une presse qui serait, si ce n'est entièrement mensongère, en tout cas majoritairement influencée par une même idéologie dominante. C'est dans cette masse de propos souvent peu fiables et contradictoires qu'on nous apprend à faire la part des choses, à modérer nos doutes en reconnaissant les critères qui font des médias traditionnellement admis des sources d'informations sérieuses : indépendance et objectivité. La rigueur journalistique, cette déontologie stricte, doit contraindre le journaliste à nous livrer une information juste, sans jugement ni influence extérieure. Le journaliste ne donne pas son avis, mais celui de tous les acteurs en jeu, pour arriver à une position neutre, en surplomb par rapport à l'événement qu'il traite. En respectant ces conditions, il doit rendre son discours crédible à nos yeux.

Il semble pourtant qu'à l'instar de notre méfiance croissante envers les politiques, notre confiance dans les médias conventionnels s'ébrèche progressivement. Les politiques sont d'ailleurs les premiers à critiquer leurs partis pris et leur « vision unique » de la politique, de Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon, en passant par François Bayrou sur TF1 en 2006. On a retrouvé cette critique dans le mouvement d'opposition à la loi Travail et le nombre impressionnant de journaux et sites d'information qui se sont créés pour couvrir les événements liés à cette lutte (Taranis News, la Gazette Debout, Paris-luttes infos). Ils sont des dizaines de milliers à s'être repliés sur ces médias indépendants pour suivre l'actualité du mouvement. Au-delà de cet exemple, on a vu se multiplier, ces dernières années, des sites d'informations en tout genre, des pages Facebook ou des chaînes YouTube... Toujours plus de personnes s'emparent d'internet pour partager leurs connaissances, leur intérêt pour une question peu connue, leur point de vue sur une autre que l'on traite toujours de la même

manière. Faut-il interpréter de tels phénomènes comme un refus des médias traditionnels ? Probablement pas. Ces nouveaux médiateurs ne prétendent en rien remplacer les médias en place. Les sujets qu'ils traitent sont volontairement restreints et ne tendent pas à couvrir l'ensemble de l'actualité. Au contraire, ils font le choix d'ignorer la majorité des informations pour se concentrer sur celles qu'ils connaissent le mieux, car ils y sont impliqués et peuvent y consacrer du temps. Souvent, ils utilisent d'ailleurs des médias traditionnels comme des sources pour produire leur propre analyse. Ils complètent l'information, la diversifient. Mais tout cela est-il objectif ? Comment faire confiance à ces médias ? Il semble bien difficile de croire qu'un individu puisse avoir un regard objectif sur les manifestations auxquelles il participe.

Mais peut-être la question de l'objectivité journalistique n'est-elle simplement plus la bonne. Dans un monde où les événements importants sont incessants, le travail du journaliste n'est plus le même. Pour être réellement objectif, il devrait rencontrer tous les acteurs (trop nombreux) et connaître parfaitement tous les enjeux (trop complexes) qui les relient. En un temps réduit, toutes les sources n'auront pas été également exploitées et le journaliste aura dû choisir subjectivement les aspects qu'il met en avant et ceux qu'il minimise. Les médias « alternatifs » peuvent alors donner une voix à ces points de vue mal représentés, montrer d'autres facettes de notre réalité et ainsi enrichir notre vision et notre connaissance des faits. Le danger ne réside peut-être pas tant dans la subjectivité du journaliste que dans la croyance du lecteur en son objectivité. Se méfier des grands médias, ce n'est pas refuser l'information qu'ils transmettent, mais refuser de fonder son opinion sur ces seules informations, sans chercher soi-même ce que l'on veut savoir. C'est à la fois chercher et créer de nouvelles sources d'information, pour exposer et approfondir ce qui nous semble oublié ailleurs. C'est confronter sa propre subjectivité à celle des autres, dialoguer pour mieux penser et, surtout, faire l'effort de comprendre pour quelles raisons on croit ce en quoi l'on croit.

« Aucun média n'est meilleur qu'un autre »

PASCAL-EMMANUEL GOBRY est journaliste pour Atlantico. Il est également chroniqueur pour The Week et chercheur à l'Ethics and Public Policy Center, think tank basé à Washington, DC. Il est spécialisé dans le droit politique.

Comment expliquer la place privilégiée qu'occupent les chaînes d'information en continu aujourd'hui ? À quel besoin ce type de communication répond-il ?

Cette place s'explique naturellement par deux phénomènes : d'un côté, le sentiment qu'au XXI^e siècle, avec la mondialisation et les nouvelles technologies, on doit être informé en temps réel de ce qui se passe ; et de l'autre, le pouvoir de l'image, et notamment celui de la télévision. Le seul média qui « bat » la télévision en ce qui concerne l'actualité en temps réel, c'est sans doute Twitter. Cependant, Twitter est un outil qu'il faut utiliser et exploiter activement, contrairement à la télévision, qu'on peut juste regarder. Et Twitter est plus rapide parce qu'il n'y a pas de filtre, tandis que la télévision d'actualité en temps réel a encore un filtre, même si celui-ci est loin d'être parfait. Dans tous les domaines, pas seulement celui de l'information, la télévision a un grand pouvoir : c'est un média quasi hypnotique par nature. La première chaîne d'actualité en temps réel était CNN. Au départ, personne ne regardait, jusqu'à la première Guerre du Golfe, où le monde entier a été hypnotisé par les images infrarouges des frappes aériennes de la coalition américaine contre les troupes de Saddam Hussein. D'autre part, avec les technologies de l'information, les gens s'attendent tout simplement à avoir une actualité en temps réel, et étant donné la réalité de ces technologies, c'est complètement légitime.

L'argument « vendeur » de ces chaînes porte sur leur objectivité. Dans quelle mesure cette valeur peut-elle être remise en cause ?

Je ne sais pas si l'objectivité est effectivement l'argument sur lequel ces chaînes se concentrent. Je pense qu'elles se concentrent plutôt sur la réactivité (« BFM TV, priorité au direct », dit le slogan). Quant à l'épineuse et sempiternelle question de l'objectivité en journalisme, que dire d'original dessus ? Que l'objectivité n'existe pas ; qu'il y a toujours un point de vue, etc. Personnellement,

je préfère parler d'exactitude (tous les faits allégués sont sourcés, etc.), d'honnêteté (à la fois dans le fait d'assumer son point de vue, et dans le fait de ne pas essayer de tromper ou de biaiser son lecteur, ou de le prendre pour un idiot, ce qui est beaucoup plus difficile) et d'empathie (se mettre à la place de son lecteur plutôt que de considérer qu'on doit lui donner des leçons ou penser à sa place). Par exemple, lorsqu'on titre, à la suite de l'attentat-suicide raté de Bavière, « Un mort dans une explosion », je ne sais pas si c'est objectif ou non (l'information étant factuellement correcte), mais c'est très certainement malhonnête.

Internet est le média le plus puissant car il fait sauter les verrous de tous les autres réunis

On peut critiquer les chaînes d'information en continu pour leur sensationnalisme, et parfois à raison. Mais lorsque les journalistes critiquent le sensationnalisme, il y a parfois aussi un refus de se mettre à la place du lecteur ou du spectateur, une volonté de se poser au-dessus de lui en détenteur d'une vérité objective journalistique que le dieu journaliste doit dispenser aux masses, une volonté de penser que ses préoccupations ne sont pas les bonnes préoccupations, que ses goûts ne sont pas les bons goûts... La grande bénédiction d'internet est justement ceci qu'en faisant sauter les verrous qui mettaient tous les médias aux mains d'une petite caste, les journalistes doivent enfin se soucier de leurs lecteurs. On se moque des grosses ficelles de BFM TV, mais si personne ne regardait les chaînes d'information avant BFM TV, il y a peut-être une raison.

Existe-t-il des sources alternatives, plus objectives à ces chaînes d'information en continu ?

Encore une fois, je ne poserais pas la question en ces termes. Chaque média possède ses forces et ses faiblesses.

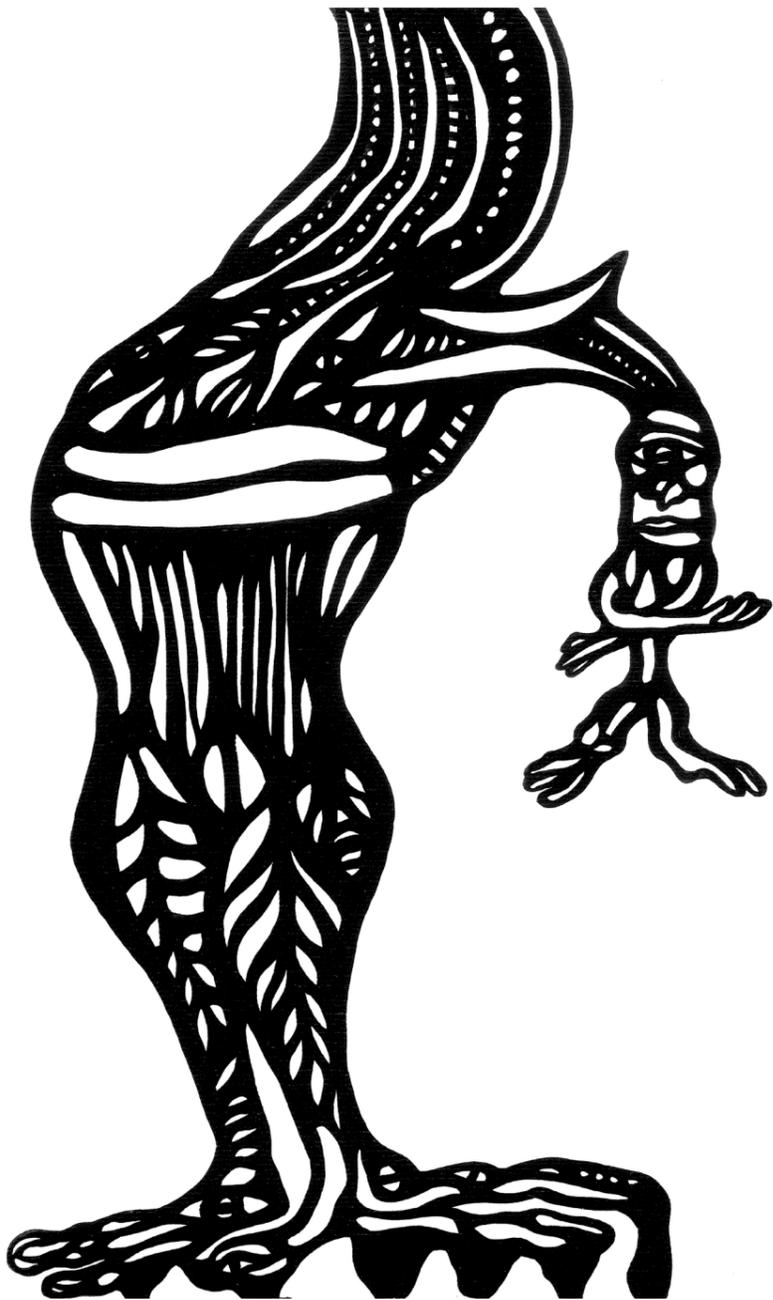
Le magazine ne permet pas un traitement de l'actualité en temps réel, mais bien un traitement en profondeur, ce qui n'en fait pas un meilleur média que les autres. La vidéo, la photo, l'écrit, ont chacun leurs forces et leurs faiblesses. On se souvient tous des images de la chute du Mur de Berlin, ou de l'homme aux chars de Tian'anmen. Heureusement que le monde a eu ces images ! Pourquoi voudrait-on chercher une alternative à cela ?

Je suis partial et partiel, étant donné que j'ai fait toute ma carrière dans le journalisme web, mais je pense qu'internet est le média le plus puissant, car il comprend tous les autres. La force de la chaîne d'actualité en continu, c'est le traitement des faits en temps réel, mais je pense qu'un très bon liveblog, par exemple, permet de faire remonter et synthétiser l'actualité en temps réel de manière inégalée. Il faut toutefois suivre activement un liveblog, alors que, s'il y a une crise, on peut allumer la télévision et faire autre chose en attendant le prochain rebond de l'actualité. Encore une fois, sur certains sujets, la télévision a une puissance inégalée.

Je pense qu'au lieu d'essayer de dire qu'un média est meilleur qu'un autre, il faut surtout aider les consommateurs de médias, que nous sommes tous, à être plus avertis et à avoir un meilleur discernement. Regardons BFM TV, lisons l'actualité sur la toile, sur Twitter et sur Facebook, abonnons-nous à des journaux et des magazines, et réjouissons-nous d'être sans aucun doute la génération qui a le plus accès à l'information, de tant de manières différentes, de toute l'histoire de l'humanité.

Propos recueillis par Victoire Barbin Perron

Poursuivez le débat en nous écrivant à redaction.lagazelle@gmail.com



Andrea Manca

Pusillanimité

sur le diwan djihadiste) la responsabilité des meurtres. Mais responsabilité ne veut pas dire culpabilité.

La France, un pays lent dans son action internationale

C'est pour cette raison que Daesh s'attaque à l'un des piliers de la coalition occidentale, la République française. Et ce autant pour ce qu'elle représente (l'attaque de Nice a eu lieu durant le 227^e anniversaire de la Révolution) que pour des raisons géostratégiques qui montrent qu'au-delà de la dimension individuelle du dément qui trouve à son suicide un cadre politisé, l'EI est acteur rationnel, conscient des forces et des faiblesses de l'ennemi. La vision analytique qui semble dominer à Raqqa est celle d'une Europe « ventre mou » de l'Occident, avec la France comme cible privilégiée. Tout d'abord, elle est la grande puissance diplomatique et militaire du continent européen. Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, elle cherche à garantir l'ordre et la stabilité internationale par une politique interventionniste (Libye, Mali, etc.). Ensuite, elle symbolise le libéralisme politique et la laïcité, produisant un antagonisme structurel avec l'islamisme politique. Enfin, elle est vulnérable, car ses institutions démocratiques apparaissent comme durablement affaiblies par une régression économique, un malaise social et un désaveu grandissant

Depuis quelques années, l'Euphrate charrie sang et cadavres dans l'indifférence relative des opinions publiques occidentales. Le régime de Damas et les bombardements de son allié russe sont les plus importants pourvoyeurs de cadavres syriens. En seconde position vient l'État islamique (EI) et les milices djihadistes, rebelles ou tribales qui lui disputent la mosaïque de fiefs de l'*hinterland* syrien. Puis vient la coalition arabo-occidentale, qui n'est certes pas la force militaire qui provoque le plus de pertes humaines dans la région.

Pourtant, le moindre dommage collatéral des frappes de la coalition provoque plus d'indignation que le bombardement massif d'un quartier d'Alep par les forces russes et ses supplétifs du Hezbollah libanais et des Pasdarans iraniens. La crise humanitaire provoquée par l'intervention russe aux côtés des armées syriennes loyalistes, et l'implication des forces chiites menées par l'Iran ne sont pas pour rien dans la montée en puissance du Califat de Raqqa, qui apparaît souvent aux populations locales comme un moindre mal, malgré la sauvagerie bien réelle qu'il déploie. Pire, on accuse les frappes de la coalition, et donc les gouvernements, d'être responsables des derniers attentats. Ceux-ci sont présentés par l'agence de presse Amaaq (organe de propagande de l'EI) comme la riposte à l'agression occidentale. Les groupes de l'aile progressiste de la société civile française confirment ce discours en rejetant sur le gouvernement socialiste (et non

Victoires et déboires du consensus

La médiation, règlement des conflits tripartite, est la méthode de prédilection en démocratie. Mais cette médiation relève-t-elle réellement d'une saine logique d'impartialité et de neutralité ?

• LÉO WEBER •

Face à la violence des mouvements révolutionnaires ou émancipateurs, on voit surgir une opinion qui se réclame plus consensuelle : le problème, qu'il soit d'ordre politique ou social, devrait être résolu plutôt par la négociation ou, face à l'échec de celle-ci, par la médiation (par les urnes, la Justice, ou les représentants selon le contexte et la teneur du problème). La médiation a pour spécificité de sortir du champ social binaire de la négociation pour entrer dans un champ social ternaire. Le troisième agent ainsi introduit doit *a priori* répondre à une exigence de neutralité absolue et d'objectivité totale, ce qui pose bien évidemment problème pour une personne physique, on le conçoit aisément, mais également dans le cadre d'une procédure, d'une instance ou de toute structure socialement construite. Il est donc important de noter que le principe nécessaire à une médiation effectivement non biaisée (donc apte à résoudre un problème) est le postulat que les individus peuvent être neutres, objectifs, et conformes à une idée absolue de la Justice.

Seulement, un petit pavé se glisse dans le rouage bien huilé de la médiation salvatrice et pacifique. En effet, dans une situation d'injustice, d'inégalité ou d'oppression, la neutralité du tiers en fait un allié objectif de l'opresseur, car il ne lutte pas pour l'émancipation ou l'égalité des parties. Le médiateur, armé de la meilleure volonté possible, ne peut parvenir à se mettre au-dessus de

toutes les considérations partisans. Soumis à des déterminations sociales identiques à celles des deux parties, l'individu ne parviendra jamais à la hauteur de la fonction institutionnelle qui lui incombe.

Il en résulte que ne pas souhaiter l'égalité de deux parties revient à ne pas voir d'inconvénient à une inégalité, ce qui favorise donc l'opresseur. Un exemple relativement simple vient à l'esprit, celui du fonctionnement des prud'hommes. Il s'agit de rendre des actes juridiques de l'ordre de la médiation entre deux parties en conflit et étant généralement de situations sociales antagonistes. La neutralité, élevée au statut de remède par les adeptes du consensus, n'a jamais pu s'y épanouir. Les antagonismes sociaux sont accoucheurs d'idéologies. Et lorsque survient une manifestation particulièrement vive d'intérêts divergents, l'idéologie vient couvrir d'un voile protecteur cette conflictualité, lui donnant forme et la justifiant par l'intégration à des considérations d'ordre macroscopique. Le langage en est témoin : l'opposition entre monsieur X et monsieur Y s'exprime par la place dans le processus de production de ces messieurs, devenant l'opposition entre salarié et patron. Voilà chacun des deux intérêts légitimés par leur forme sociale. Le jugement prud'homal ne peut sortir de cette configuration et se retrouve contraint de donner les mêmes armes aux deux parties : une représentation juridique par

faitement égale. Le conflit social finit par être tranché comme tout conflit d'ordre juridique. L'utilisation et l'interprétation les plus efficaces des lois déterminent à qui reviendra le triomphe. La médiation par le biais d'un agent neutre ne peut donc aboutir qu'à une solution favorisant l'opresseur. Or, la même configuration s'opère dans le cadre politique. Il y a dans l'immense majorité des cas des dominés face à des dominants. Ici, un exemple particulièrement poignant, et semble-t-il volontairement ignoré par les ardents défenseurs de la loi Travail, est celui de la réalité sociale de l'entreprise. L'accord entre les parties, de même que la médiation, sont biaisés par le fait que les employés sont dominés socialement et économiquement par les employeurs. Il ne peut donc y avoir de sortie juste en présence d'un tel rapport. Ajoutons un dernier biais, cette fois plus psychologique. Pour les partisans d'un changement politique ou social, souvent engagés dans une lutte de longue durée, confier le sort de ce combat à un tiers extérieur, neutre (donc non opposé *au statu quo* et à l'oppression) est illégitime, ce qui semble parfaitement logique.

Alors pourquoi la médiation est-elle brandie comme un étendard de la démocratie ? Tout d'abord parce qu'elle n'est pas effrayante aux yeux du public, et permet d'aboutir à un consensus, situation particulièrement valorisée dans nos sociétés. Seulement, cette culture du compromis relève

du mépris de classe. Le compromis nie le droit à l'égalité ou à la liberté pour certains groupes d'individus, au prétexte de conserver les privilèges des dominants. Au nom de la pacification de la société, d'aucuns sont prompts à condamner la violence révolutionnaire. Combien parmi eux condamnent la violence institutionnelle et sociale qui opprime des pans entiers de la société ? Nier la violence sociale pour ne retenir que la violence révolutionnaire donne une vision biaisée des rapports sociaux. La société ainsi perçue permettrait certes la médiation comme vecteur de progrès et de justice, mais il n'en est rien dans les sociétés que nous connaissons.

Ainsi, la médiation donne l'illusion d'un changement politique, mais ne permet jamais de remise en question majeure, le meilleur exemple étant celui de la médiation par les urnes, qui permettrait au peuple d'exprimer sa souveraineté. Mais cette médiation ne laisse pas voix à la contestation du système en lui-même. Le succès de la médiation serait donc une garantie pour les dominants de maintenir leurs privilèges, sous couvert d'octroyer de très légères marges de manœuvre (inoffensives) aux opprimés. Il apparaît dès lors que pour la lutte politique ou sociale, mieux vaut suivre le slogan féministe de 68 et l'appliquer à l'ensemble du champ politique : « *Ne me libère pas, je m'en charge !* »

impériale

de la société civile pour ses élites. La France apparaît donc pour Raqqa à la fois comme un adversaire puissant qui grandit celui qui s'y oppose, mais aussi comme structurellement vulnérable. La fracture entre les masses et les élites, la nécessité pour ces dernières de rendre des comptes à l'opinion publique, font de la France l'archétype de la démocratie lente et incertaine dans son action internationale. L'opinion publique a tendance à s'en prendre aux autorités fauteuses de guerre, plutôt que de chercher à influencer intelligemment l'action gouvernementale contre les « zones grises » (espaces non soumis aux lois et normes de l'espace mondial, *ndlr*). Daesh détourne donc les coups vers des éléments constitutifs du corps politique occidental, pouvant ainsi provoquer d'importantes dissensions au sein de la coalition, mais également une polarisation dangereuse de la société française.

Vers une politique impériale intelligente au Proche-Orient

C'est pourquoi Daesh, qui souhaite faire du Proche-Orient une « zone grise » où il pourra refonder un ordre régional répondant à ses impératifs idéologiques, s'attaque à la France. Prise pour cible, la société française doit connaître ses responsabilités et ne pas chercher un exutoire dans le lynchage chronique de ses politiques. Quant aux chancelleries occidentales, elles doivent prendre acte de l'inefficacité des actions qu'elles ont déjà accomplies pour le rétablissement de l'ordre dans l'espace syro-irakien. Plutôt que de soutenir une opposition moribonde, envahie de salafistes, plutôt que de lorgner une réconciliation avec le principal responsable de l'éclatement de la Syrie, plutôt que de se limiter à des rétorsions aériennes dont chaque bavure sert la propagande de Raqqa, et surtout, plutôt que de céder à la tentation imprudente d'envoyer des troupes occidentales au sol dans des régions où le traumatisme des croisades déborde largement des manuels d'histoire, il serait temps que les chancelleries occidentales définissent leurs priorités, afin d'agir intelligemment.

Quelles priorités ? Le soutien politique, logistique et tactique à des acteurs locaux mieux sélectionnés, tels que les Cantons autonomes du Rojava au nord de la zone syro-irakienne et les tribus des Shammars au sud de celle-ci. Le soutien

militaire, économique et humanitaire aux États de la périphérie du conflit (Liban, Jordanie, ce qu'il reste de l'Irak) qui leur permettrait de se stabiliser, de mieux prendre en charge leurs populations et les réfugiés, de prévenir ou de réprimer efficacement les éléments salafistes, et surtout de mettre en place un cordon sanitaire autour de la zone d'action de Daesh et ainsi de circonscrire la *Fa'uda* (chaos, effondrement) qui menace toute la région. Une telle ligne politique ne s'oppose d'ailleurs pas totalement aux intérêts de Moscou et de Téhéran qui pourraient soutenir une fédéralisation des États syriens et irakiens comme meilleur moyen de gérer les antagonismes d'après-guerre tout en garantissant leur influence dans certains cantons stratégiques (pour l'Iran, les cantons chiites par exemple). Un investissement militaire ciblé et une action socio-politique massive : rien de bien spectaculaire au regard de l'invasion américaine de 2003, mais rien de plus intelligent en comparaison de cette invasion illégale de l'Irak par la première puissance mondiale.

Pendant les attermoissements de la politique démocratique, les réticences de l'opinion publique, le délitement de la confiance envers les institutions légales, la pusillanimité des anciennes puissances impériales occidentales, pourraient bien faire avorter la mise en place d'une telle politique. Le temps presse. La consolidation de cet inconfortable allié qu'est Erdogan risque d'ouvrir un deuxième front pour les Kurdes avec lesquels Ankara ne semble vouloir aucun compromis. L'Anatolie orientale risque donc de devenir un nouveau foyer d'instabilité, alors même que Russes et Iraniens semblent s'embourber dans une guerre contre ce qui pourrait bien devenir l'ensemble des Arabes sunnites de la région. Parmi eux, les Shammars, qui font fi des idéologies et dont l'allégeance suit des modes féodales et est dépendante du rapport de force sur le terrain. Ce qu'il faudrait aujourd'hui c'est une concertation internationale pour mener une politique impériale intelligente au Proche-Orient, qui s'appuie sur les acteurs locaux tout en conservant une stratégie globale. Mais évoquez le mot « impérialisme » auprès de la gauche décoloniale française, vous êtes certain de paralyser les chancelleries européennes pour encore de longs mois. Pendant ce temps l'eau coule sous les ponts de l'Euphrate, qui charrie sang et cadavres.

ÉLIE BERESSI



Manon Durand

Médiations spectaculaires

• FLORIAN LANGLAIS •

L'avant-garde situationniste marque un bouleversement majeur dans le champ de l'action politique révolutionnaire contemporaine. Largement inspirée des productions théoriques et pratiques des avant-gardes artistiques des époques précédentes, l'Internationale situationniste a développé, à travers sa radicalité et son intensité, une analyse critique du système spectaculaire qui permet de dégager les nécessités toujours actuelles de l'action révolutionnaire.

L'axe de force du projet situationniste réside dans le renversement de la réalité spectaculaire au profit de la réalité de la vie. L'analyse repose sur la nécessité de récupération des médiations propres aux individus et qui représentent leur réalité. Le système de médiation, à tous les niveaux, est en proie à une captation de la part des diverses entités de pouvoir. Ainsi, de la médiation journalistique la plus neutre à la médiation relationnelle la plus intime, il existe une influence de ces mêmes entités de pouvoir dites spectaculaires, de plus en plus diffuse au fil du développement de ces entités, et qui est alors intériorisée pour finalement se substituer à la réalité. Ainsi, le concept même de vérité se voit remplacé par une réalité alternative, produit des canalisations aliénantes utilisées pour influencer, puis encadrer l'individu. La vie est vécue « par procuration » et les pseudo-situations expérimentées par chacun ne seront que le résultat d'un amer ersatz de réalité.

L'IS : dépasser les pratiques artistiques et révolutionnaires

À partir de ces théories analytiques, l'IS présente de nouvelles nécessités révolutionnaires qui offrent une radicalité caractérisée, encore aujourd'hui, par sa rareté dans l'action politique contestataire. Elle abrite des membres issus des avant-gardes artistiques et politiques européennes telles que le groupe CoBRA (puis Bauhaus Imaginiste) ou encore le Comité psychogéographique de Londres de Ralph Rumney. C'est dans l'expérimentation artistique de ces groupes ainsi que celle des anciens groupes Dada et surréaliste que se constitue une volonté de dépassement des pratiques artistiques et révolutionnaires.

Dans *Les mots captifs*, Mustapha Khayati dénonce ainsi la médiation langagière utilisée par le spectacle pour désamorcer voire neutraliser toute pratique réellement révolutionnaire en la cloisonnant dans un système auquel elle devrait s'opposer. La praxis révolutionnaire doit sortir du système qu'elle critique en dépassant les limites que celui-ci offre dans le domaine contestataire. En dénonçant le système post-révolutionnaire mis en place par les bolcheviks après l'échec de la révolution d'octobre, Khayati critique les nombreux concepts prétendument révolutionnaires comme « Politburo », « Komintern » ou encore « Cavarnée » mis en place par l'arrivée d'une nouvelle classe bureaucratique dont le but est avant tout de masquer la transformation de la pensée révolutionnaire, et la mise en place d'un système d'oppression. En citant André Breton, Khayati invite à

« remplacer l'alchimie du verbe par une véritable chimie », et donc à dépasser, entre autres, le langage si l'on souhaite véritablement s'opposer au système existant.

« Ne travaillez jamais ! »

Dans *Le déshonneur des poètes* (1945), le surréaliste Benjamin Péret fait déjà ce constat à l'occasion d'une critique de la poésie dite de la Résistance. Cet écrit pose en effet les prémices des théories « médiatiques » situationnistes. Péret dénonce le tournant néfaste que prend la poésie lors de l'Occupation. Pour lui, la poésie est fondamentalement une source d'expression immaculée, innocente de tout élément extérieur à l'individu. La poésie est dès lors un outil, si ce n'est une arme, profondément révolutionnaire. Le poète est le plus libre des hommes, car absent de toute médiation liée à d'autres structures. Il hérite donc du devoir de s'opposer, selon Péret, aux « dieux paralysants acharnés à maintenir l'homme dans sa servitude à l'égard des puissances sociales et de la divinité qui se complètent mutuellement ». Il sera donc révolutionnaire dans sa lutte permanente contre les structures définies plus tard comme spectaculaires par les situationnistes. C'est par sa constante volonté de lutter sans relâche contre toute forme d'ingérence qui chercherait à atteindre l'individu que le poète est révolutionnaire et non simple militant au service d'une idéologie. Ce texte représente l'aurore de la critique des médiations spectaculaires, dénonçant leurs acteurs, même s'ils ne prétendent pas l'être, se cachant derrière le charitable masque de poètes engagés, triomphant toujours dans les écoles et dans les structures politiques contemporaines.

Ce modèle de refus des médiations spectaculaires se retrouve dans les pratiques de l'IS. et de ses nombreux sympathisants, en mai 1968. À travers le détournement total de tout ce qui est spectaculaire, l'IS impose sa contestation avec une radicalité jusqu'alors inconnue. Le slogan « Ne travaillez jamais » récemment réapparu lors des manifestations contre la loi Travail n'est qu'un exemple parmi une foule d'autres d'une opposition au salariat. Le travail, au sens capitaliste du terme, est rejeté au profit d'une définition non marchande : celle d'une activité créative non imposée et non rémunérée aux conditions fixées par le capital.

Dans un contexte politique différent, la médiation syndicale est elle aussi rejetée car s'inscrivant dans les limites d'un système « contestataire » admis par le spectacle. Le conseilisme ouvrier est prôné, faisant des ouvriers et uniquement de ces derniers les acteurs de leur révolution. On y trouve donc une application parfaite de cette praxis révolutionnaire que les situationnistes et Guy Debord n'ont eu de cesse de mettre en valeur à travers leurs écrits : « La révolution prolétarienne est entièrement suspendue à cette nécessité que, pour la première fois, c'est la théorie en tant qu'intelligence de la pratique humaine qui doit être reconnue et vécue par les masses. » On ne saurait mieux dire. ✎

L'art devient sa propre médiation

Le passage de la réalité à l'art pictural et de l'art pictural à la réalité requiert une médiation. Pourtant, il semble que le peintre en envisage la suppression.

• CHLOÉ DE LA BARRE •

Au XIII^e s., le terme « médiation » était synonyme de division. Depuis le XVI^e, il signifie « conciliation » entre deux parties. La contradiction d'une médiation séparatrice et réconciliatrice éclaire le rapport entre l'art pictural et la réalité. La médiation établit un lien (*medium*, en latin) entre l'œuvre du peintre et l'environnement dans lequel il évolue. Or, le peintre s'appuie sur son environnement pour trouver son inspiration ; mais il cherche également à être novateur et à s'en détacher. La médiation est donc à la fois continuité et rupture.

L'atelier de Vermeer. Par un lien d'assimilation, l'art représente le réel. *L'Art de la peinture* de Vermeer est significatif à ce sujet : l'auteur y représente, dans une mise en abyme, un peintre et son modèle. Si la toile n'est pas achevée, une carte des Provinces-Unies est en revanche visible derrière le modèle. Mettre en avant l'art de la cartographie dans une œuvre nommée *L'Art de la peinture* n'est pas sans intérêt : cartographe permet de dépeindre un extérieur de manière abstraite et réduite, ce qui implique une déformation des lieux et une médiation des signes conventionnellement admis. De même, pour rendre l'univers de l'atelier intelligible au spectateur, Vermeer agence une réalité par la sélection d'éléments de l'univers de la peinture : le peintre, le modèle, le chevalet, la toile. C'est l'écart entre le réel et sa représentation qui permet de parvenir à la compréhension : l'art est l'accès à la connaissance de la réalité par la médiation du symbole, il se fait métaphore.

L'art comme arrachement au temps. L'art pictural peut alors être perçu comme une tenta-

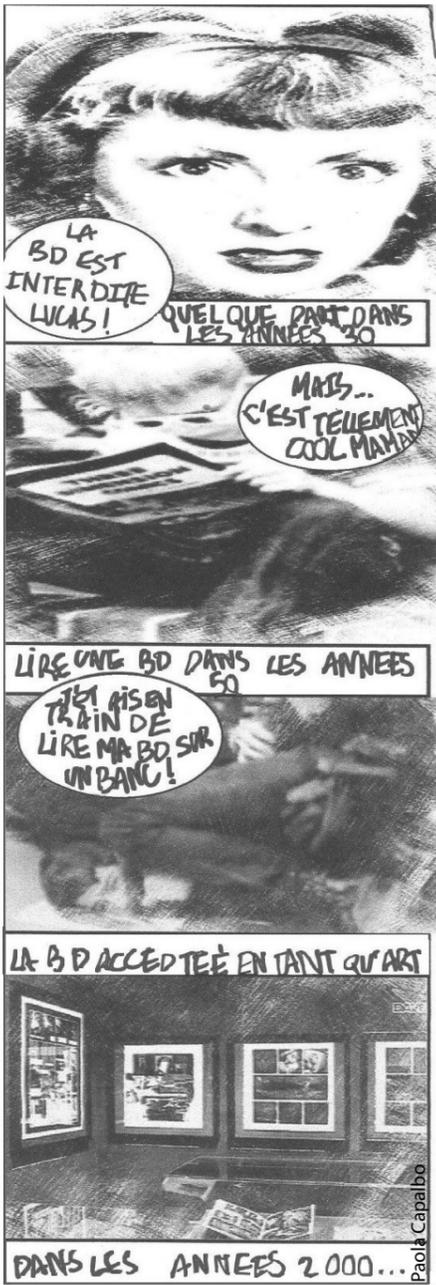
tive de détachement du réel. La première étape de l'acte de création du peintre, l'inspiration, implique qu'il ne saurait être limité à son environnement. Si médiation il y a, ce n'est plus tant entre l'œuvre du peintre et son environnement qu'entre le peintre et ses souvenirs, dans un voyage intérieur qui lui permet de dépasser un espace-temps contemporain. C'est ainsi que Philippe Muray pose Delacroix en modèle d'arrachement au temps : « *Un grand artiste est quelqu'un qui n'éprouve pas la moindre angoisse à l'idée de mourir, éventuellement, sans postérité de chair.* » Accompli par sa peinture, détaché de la nécessité prosaïque, Delacroix échappe aux lois biologiques. Plus qu'une connaissance du monde, l'art lui permet d'atteindre son salut. Kandinsky parle dans ce cas de spirituel dans l'art ; le peintre s'élève par son art, puisé au creux de son âme. Mais son éveil prophétique n'est pas isolé et permet l'élévation d'une « élite spirituelle », qui attire vers le haut une foule, dans une sorte de pyramide ascendante : la société entière se trouve arrachée au temps et à la sensorialité.

La rupture moderne. C'est la direction que la peinture moderne emprunte en créant un univers parallèle. Selon C. Heurtey (*Justice pour la peinture abstraite*), le penchant de la peinture moderne pour les formes allusives et la disparition de toute référence à l'environnement de l'artiste pousse l'objet artistique vers le bord de la table, pour atteindre un point de rupture. Braque, pour construire un espace propre à la toile, élimine les détails dans son *Viaduc de l'Estaque* (1908) en assimilant les maisons à des cubes. Dès 1909, il ne peint plus en extérieur, souhaitant créer un espace homogène, propre à la peinture. Libéré de la forme, le cubisme

est une étape vers la rupture tant recherchée. Cette rupture nécessaire pour les peintres abstraits instaure un champ nouveau entre le spectateur et le tableau : la médiation originelle n'est plus. Mais si Braque rompt avec la perspective, il offre paradoxalement de mieux percevoir la réalité. Il rend compte de sa vision des *Usines du Rio Tinto en l'Estaque* (1910), par l'évocation de fragments récupérés de ses perceptions du mouvement. Toute la réalité en vient alors à s'étaler sous les yeux de celui qui contemple. Symboles et signifiants sont supprimés pour ne garder que cette réalité tautologique : « *Vous voyez ce que vous voyez* », affirme F. Stella. Ce mouvement contraire – séparer art et réalité ou les confondre – recherche finalement un même résultat : la suppression de la médiation.

L'art est rendu accessible au spectateur par sa sensibilité, mais il s'adresse à l'esprit par la satisfaction d'intérêts spirituels. Le spectateur cherche à généraliser ce qu'il perçoit : la singularité du fait est dépassée. Mais celle de la peinture ne l'est pas. Œuvre unique, l'impossibilité de faire abstraction de son originalité fait que l'art ne peut se situer « *qu'au milieu entre la sensibilité immédiate et la pensée idéale* » (Hegel, *l'Esthétique*). Dans un conflit insoluble, l'art porte sa propre finitude ; malgré la négation qu'il entreprend du monde sensible, il ne peut atteindre cette réflexion supérieure puisqu'il ne peut être totalement détaché du sensible. Dans sa quête de la suppression de sa médiation avec la réalité, l'art ne peut l'atteindre qu'en se niant lui-même. Il devient ainsi sa propre médiation.

Retrouvez la version longue de cet article sur notre site internet www.lagazelle.net



Bouvard et Pécuchet, une Odyssée de la bêtise

Dans son roman, Flaubert fait l'inventaire des illusoirs progrès du XIX^e siècle. Dans une langue neuve, il les dissout et met au jour une « répétition », transparaissant dans le langage lui-même, derrière les révolutions scientifiques et sociales.

• LUDOVIC FILLOLS •

En 1869, Gustave Flaubert décide de régler ses comptes avec le monde. Dégouté de l'humanité, comme de lui-même, il « *[s]'embarque dans un voyage [dont il] ne reviendra pas* ». Il y brûle une par une toutes les médiations entre l'homme et le monde, qu'il s'agisse des sciences ou plus encore, des mots eux-mêmes. Cette aventure se nomme *Bouvard et Pécuchet*. Ce roman, au scénario simple mais taillé à la serpe, déroule l'histoire de deux copistes. Bouvard et Pécuchet, quarante-sept ans tous deux, prennent leur épaisseur romanesque en se rencontrant. S'annulant dans leurs différences, ils se confirment aussi mutuellement dans leur existence de « *cloportes* », car tous deux ont eu l'idée brillante d'écrire leur nom sur leurs chapeaux. Un tel point commun leur donne le sentiment d'une commune exceptionnalité et leur amitié naissante les élève hors de l'ordinaire. C'est à ce moment que Flaubert les saisit, sur un banc, pour les faire entrer dans sa fiction. Peu après, le hasard d'un héritage les mène à la campagne où ils acquièrent un domaine et où ils se « *laisseront pousser la barbe* ». Là-bas, ils s'adonnent à toute sorte d'expériences qui émaillent la narration du roman et permettent à Flaubert de miniaturiser l'histoire des sciences de son époque.

Cent ans après la parution du dernier volume de *l'Encyclopédie*, Flaubert écrit la sienne. Mais sur un mode « *farcesque* », « *critique* ». *Bouvard et Pécuchet*, écrit-il dans une lettre, « *aura la prétention d'être comique* ». Cette revue des sciences, d'abord naturelles (horticulture, botanique, chimie, médecine, phrénologie) puis humaines (politique,

histoire, philosophie), est construite de telle sorte que chacune des tentatives de faire coïncider les connaissances avec l'expérience du monde aboutit à un échec, à commencer par leur jardin dans lequel tout fane et pourrit. Les relations sociales, mondaines ou intimes, sont aussi de douloureuses expériences du fiasco : Pécuchet, tardivement déniaisé, gagne ainsi une maladie en fréquentant la bonne. La médiation que devraient être les livres entre les hommes et le monde apparaît dans toute sa nullité dans le dernier chapitre. Déçus par le jardinage, le magnétisme, le nihilisme, la religion, la littérature et la distillation d'alcool, Bouvard et Pécuchet tentent d'éduquer deux enfants (Victor et Victorine), à l'aide de Fénelon, Rousseau, et de tous les manuels qui leur passent sous la main. Le pragmatisme n'est pas rejeté et ils tentent aussi, devant leur réticence, de « *courtiser leurs défauts* », en promettant des récompenses en l'échange de progrès. Mais, à la fin du roman, Victor devient un voleur et Victorine se perd dans le lit d'un fripier. Les deux vieux copistes, las de leur lutte avec le monde, l'abandonnent.

Ce ne sont pas les livres que les héros tiennent pour cause de leurs échecs. C'est au contraire dans ceux-ci, dans toute œuvre écrite qu'ils se seraient réfugiés si Flaubert n'était pas mort en 1880, après avoir presque mis au net le premier volume de son roman. Car *Bouvard et Pécuchet* vaut autant pour ses dix chapitres écrits que pour le second volume qui aurait dû le compléter. Ce second volume aurait été, selon les théories, soit la mise en scène des deux personnages copiant à la volée

tout ce qu'ils ont lu, soit le produit brut de cette copie, autrement dit toute sorte de textes, du traité de philosophie au menu de bistrot. Dans tous les cas, l'exercice de la copie illustre la nature vraie de l'histoire : la confection inlassable, camouflée en progrès, de tartes à la crème.

Le langage ne parle jamais que de lui-même

Le *Dictionnaire des idées reçues*, qui aurait eu sa place dans cette copie (avec, entre autres un *Catalogue des idées chic*), donne à l'état pur la formule de l'art flaubertien. Si les sciences ne permettent aucune connaissance du monde, c'est parce que le langage ne parle jamais que de lui-même. Les hommes, des perroquets, reproduisent à l'infini les mêmes tournures de langue. Après avoir usé de l'italique dans *Madame Bovary*, Flaubert n'en utilise aucune dans son dernier roman. C'est que toutes les phrases de ce livre pourraient être en italique ; et qu'il est impossible de parler sans dire une phrase issue du *Dictionnaire*. C'est l'immense travail abattu par Flaubert : montrer que l'inadé-

quation du langage au monde n'est pas un défaut du premier ni du second mais un caractère répétitif, clownesque des hommes. La bêtise réside dans l'incapacité de l'homme ordinaire à penser par ses mots. C'est par un labeur quotidien et titanesque que l'écrivain s'extrait des flots de la reproduction humaine et se saisit du monde.

Contre la répétition des idées reçues, Flaubert met au jour les contradictions des hommes. Les multiples lectures de ses personnages (et de Flaubert qui aurait lu plus de 1500 volumes pour préparer son livre), montrent le processus de création des idées. À cet égard, le chapitre consacré à la philosophie est le plus éclairant du roman. Hegel, Hume, Kant, Marx, Spinoza, Leibniz, Descartes sont lus, résumés, et joués les uns contre les autres par Flaubert, qui prête son génie à ses deux cloportes et les élève au-dessus de la bêtise humaine. Loin de se répéter, ces auteurs s'infirmant les uns les autres. C'est le désir de synthèse qui est aux sources de la non-pensée humaine. Car, écrit Flaubert, « *la bêtise consiste à vouloir conclure* ». La littérature introduit un grain de sel dans la mécanique circulaire de la civilisation.

ÉLAN

Directeur et garant social	Augustin Langlade	Rédacteurs	L. Barchon, C. Albaret, C. de La Barre, L. Fillols, L. Weber, F. Langlais, E. Beressi, L. Lacroix, C. Vigneron, R. Lacaisse, M. Barret Bertelloni
Rédacteurs en chef	Romane Le Roux et Victoire Barbin Perron	Siège social	89, rue de Cléry, 75002 Paris
Chefs de rubrique	Mélanie Laforestrie, Cassandre Begous, Hugo Guiraudou, Marie Durrien	Imprimé à Condé-sur-Noireau	par Corlet Imprimeur SA
Directeur artistique	Alice Morel	Association régie par la loi de 1901	N° SIRET : 814 503 645 00016
Trésorier	Bertrand Bouet	Adresse mail	redaction.lagazelle@gmail.com
Dessins	C. Glerum ORIC, A. Charoud, P.-A. Balestrieri, A. Manca, P. Capalbo	Partenariats	SciencesPo  